

# PRISONS Les tâches confiées

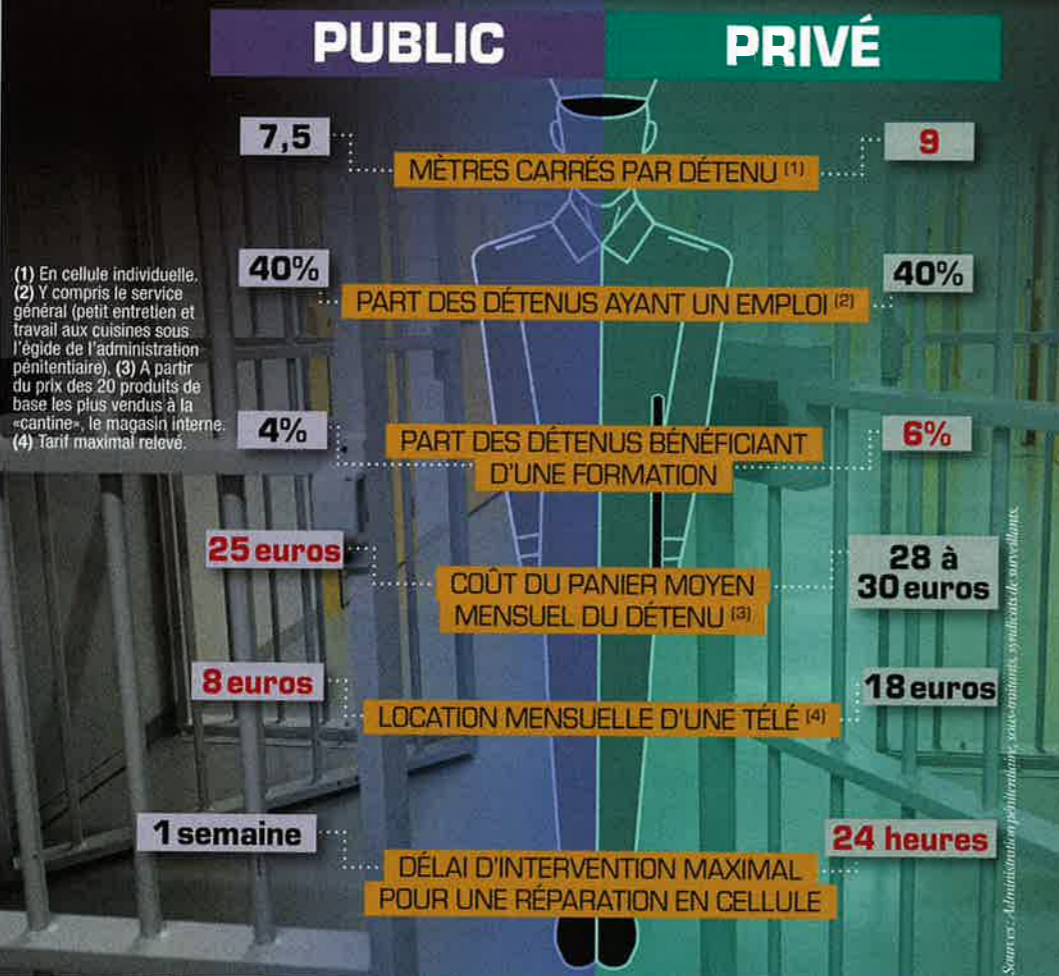
L'administration pénitentiaire délègue de plus en plus à Bouygues, Suez ou Sodexo la gestion de ses établissements. Pas sûr que le contribuable s'y retrouve.

**A**vec sa sécurité renforcée (filets anti-évasion, détecteurs infrarouges...) et son confort accru (douches isolées, quartiers de vie familiale...), la maison d'arrêt de Nantes, livrée en décembre, fait la fierté de l'administration pénitentiaire. Le ministère de la Justice a eu beau ajouter 60 pensionnaires aux 510 initialement prévus, les détenus, dont le transfert s'achèvera en mai, seront plus au large que dans l'ancienne bâtisse du centre-ville, où ils s'entassaient à 430 pour 300 places. Mais le vrai changement, c'est l'identité du taulier: le groupe Bouygues, qui a investi 80 millions d'euros sur ce chantier et va louer le bâtiment à la pénitentiaire pendant vingt-sept ans avant de le lui rétrocéder.

Les prisons n'échappent pas à la vogue des partenariats public-privé (PPP), ce mode de financement qui permet à l'Etat de lancer des travaux sans emprunter. Sur son seul budget, impossible de remédier à la vétusté de nos établissements pénitentiaires (85 sur 191 sont plus que centenaires) et de faire face à la croissance du nombre de détenus (65262 fin 2011, un doublement en trente ans). Ces dernières années, nos gardes des Sceaux ont donc invité les entreprises dans leurs geôles. L'Etat conserve certes ses fonctions régaliennes (direction, surveillance et greffe), mais il leur confie de plus en plus la construction des prisons: depuis 2006, il a signé dix contrats (six avec Bouygues, les

REA - INFOGRAPHIE CAPITAL

## Qualité de service: le public est à la traîne mais rançonne moins les détenus



REA - INFOGRAPHIE CAPITAL

autres avec Eiffage) représentant la création de 6600 places. Et ce n'est qu'un début, car il est question de lancer une quarantaine de chantiers supplémentaires, presque tous en PPP, d'ici à 2017. La République se débarasse tout aussi volontiers des services nécessaires au bon fonctionnement des établissements, comme la restauration, la blanchisserie,

la maintenance, le transport des détenus et l'accueil de leurs familles. Sodexo, le pro des cantines, et Gepsa, une filiale de GDF Suez, ont ainsi récupéré la «gestion déléguée» de ces activités, respectivement dans 38 et 14 prisons. Au total, «l'intervention du secteur privé doit permettre de faire des économies et d'améliorer la vie quotidienne des

détenus», jure-t-on à la Direction des affaires pénitentiaires. Objectifs atteints? Sur le front des économies, mieux vaut y regarder à deux fois. Certes, selon un récent rapport de la Cour des comptes, la gestion quotidienne par les nouveaux venus revient incontestablement moins cher: 78,94 euros par jour et par détenu, soit 10% de moins que dans les prisons à l'ancienne, grâce à des frais de personnel réduits (54 euros par jour et par détenu contre 67 euros dans le public). Mais l'avantage des



# au privé finissent par coûter cher

## Coût du service: la formule du "PPP" est plutôt onéreuse



## Conditions de travail: les "matons" sont tous fonctionnaires

### STATUT DE FONCTIONNAIRE

	Public	Privé
Surveillant	OUI	OUI
Personnel non surveillant	OUI	NON

Dans les prisons en gestion déléguée ou issues d'un PPP, les surveillants fonctionnaires cohabitent avec des salariés du privé.

### SALAIRES D'EMBAUCHE

	Public	Privé
1385 euros	1430 euros	

Salaire brut minimum, pour un fonctionnaire stagiaire (public) et un agent d'entretien (privé).

### PRIME D'ASTREINTE MIN.

	Public	Privé
327 euros	190 euros	

Somme mensuelle minimale en compensation du travail de nuit ou du week-end.

### NOMBRE DE DÉTENUIS PAR SURVEILLANT\*



### NOMBRE DE JOURS DE CONGÉ

	Congés*	RTT
Surveillant	50	12
Non-surveillant du public	40	12
Non-surveillant du privé	25	12

\* Les fonctionnaires travaillant parfois le week-end, le repos du samedi et du dimanche peut être décompté comme un jour de congé.

PPP est moins flagrant lorsque l'on intègre le BTP à l'équation: la construction d'une place par le privé revient à 145 000 euros, un tiers de plus que les chantiers publics. La Cour des comptes prévient ainsi que le programme annoncé par le gouvernement pourrait coûter 16 milliards d'euros en PPP, presque deux fois plus que s'il était réalisé sur fonds publics.

Côté qualité de vie, le bilan des établissements privés, tous récents, est plus flatteur. A leur crédit, un espace vital supérieur, un détenu en cellule individuelle

et disposant en moyenne de 9 mètres carrés contre 7,5 dans le public. Un chiffre cependant théorique, car il ne tient pas compte de la surpopulation carcérale (le taux d'occupation moyen est de 113%). Autre point fort, la maintenance: par contrat, sous peine de pénalités, les gestionnaires délégués s'engagent à réparer les sanitaires ou le matériel électrique en moins de vingt-quatre heures, des interventions qui prennent souvent une éternité dans le public.

Les détenus apprécieront, mais s'apercevront aussi qu'on

en veut à leurs porte-monnaie. Les nouveaux opérateurs prennent en effet leurs aises avec les tarifs de location de téléviseur (parfois doublés, jusqu'à 18 euros par mois) et des prix en hausse de 15 à 20% à la «cantine», le magasin interne. «C'est vrai, il y a des abus», admet la pénitentiaire. Les derniers contrats signés imposent des tarifs alignés sur ceux des supermarchés les plus proches.

Mais ce qui fait vraiment la différence pour tous les «usagers» des prisons, les détenus comme les gardiens, c'est la

taille des établissements. Et là, les avis sont unanimes, tant chez les associations de soutien aux prisonniers que dans les syndicats de matons: les nouvelles taules privées (des maisons d'arrêt réservées aux peines de moins de deux ans), qui dépassent les 500 places, sont «totalement déshumanisées» car beaucoup trop vastes. «Plus petit, ça ne serait pas rentable», rétorque-t-on, sans la moindre gêne, chez un gestionnaire. Comme quoi le privé fait déjà un peu la loi en prison.

Eric Wattez

Sources: AF, sous-traitants, syndicats.